

# COUPE REGION SUD BMX

# 16 Avril 2023

## 4ÈME MANCHE

Entrée gratuite

8H30 - 17H00

Sur place :

Restauration  
&  
Stands Bmx



FÉDÉRATION  
FRANÇAISE  
DE CYCLISME



**Bollène**

A.C.B. BMX Race 180 chemin de malleposte 84500 Bollène



**- DOSSIER D'INVITATION -**  
**Quatrième manche**  
**COUPE REGION SUD 2023**  
**(20 et 24 pouces)**

**L'AVENIR CYCLISTE BOLLENOIS**  
**ET LE COMITE REGIONAL**  
**REGION SUD**  
**SERONT HEUREUX DE VOUS**  
**ACCUEILLIR LE DIMANCHE**  
**16 AVRIL 2023**  
**Piste du complexe cycliste**  
**José Cordoba**  
**180 chemin de Malleposte**  
**84500 Bollène**

### Inscriptions

La Coupe REGION SUD est ouverte à tous les pilotes licenciés FFC de tous comités ainsi qu'aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence dans leur pays.

Les engagements pour les clubs Français doivent être effectués uniquement sur Internet, suivant la procédure habituelle des engagements en ligne sur l'interface <http://maj.ffc.fr/maj/index.asp>.

Pour les clubs étrangers qui n'ont pas la possibilité de faire leurs engagements par Internet, ceux-ci ont la possibilité de faire leurs engagements par mail auprès de l'administratrice de l'épreuve, noté sur l'invitation et de le lui transmettre pour le jeudi soir au plus tard.

**La clôture des engagements est fixée au Jeudi 13 Avril à 20h00**

**Pour des inscriptions complémentaires de nouveaux licenciés non disponibles sur le site, *Attention seules les demandes validées par le comité régional seront prises en compte.***

***Il incombe au club d'en apporter la preuve en envoyant à l'administrateur noté ci-dessous les documents l'attestant.***

Ses inscriptions devront être envoyées à l'administrateur de l'épreuve par mail pour au plus tard le jeudi soir précédent la compétition.

Le montant de l'inscription est de **12,00 €** pour 20 **et/ou** 24"

Les chèques sont à libeller à l'ordre du : **A.C BOLLENE**

Les Modifications, Ajouts, Annulations doivent être faites **exclusivement** par mail **jusqu'au vendredi 14 Avril 21h00** auprès de l'administratrice :

Nom : Laurence Martinez

Mail : [laurencemartinez1982@gmail.com](mailto:laurencemartinez1982@gmail.com)

Attention important : tous les engagements seront dus après cette date.

Le paiement sera effectué obligatoirement par les clubs au plus tard le matin de la compétition

Aucune demande d'inscription supplémentaire sera prise en compte le samedi.

Tout engagement le jour de la compétition ne pourra être accepté que suivant les conditions en vigueur dans le comité :

- 1) Que cela soit demandé suffisamment tôt avant le début de la compétition.
- 2) Qu'il y ait des places vacantes sur les feuilles de races de la classe d'âge concernée.
- 3) Que soit acquitté le paiement d'une pénalité de 12,00 €, correspondant au doublement de l'inscription.

### Catégories Année de référence 2023

MATIN	APRES-MIDI
Cruiser G/F 13/16 ans (2007 à 2010)	U13 Novices (Benjamin 2011/2012)
Cruiser Fille 17 ans et + (2006 et avant)	U13 Fille (Benjamine 2011/2012)
Cruiser 17/29 ans (2006 à 1994)	U13 G (Benjamin 2011/2012)
Cruiser 30/39 ans (1993 à 1984)	U15 Novices (Minime 2009/2010)
Cruiser 40/44 ans (1983/1979)	U15 Fille (Minime 2009/2010)
Cruiser 45 ans et + (1978 et avant)	U15 G (Minime 2009/2010)
U7 G/F (Pré-licencié 2017 et après)	U17 G (Cadet 2007/2008)
U9 Fille (Poussine 2015/2016)	Fille 15 ans et + (2008 et avant)
U9 G 1 <sup>er</sup> année (Poussin 1 2016)	Homme 17/29 ans (2006/1994)
U9 G 2 <sup>ième</sup> année (Poussin 2 2015)	Homme 30 ans et + (1993 et avant)
U11 Novice (Pupille 2013/2014)	Elite Régional (2006 et avant)
U11 Fille (Pupille 2013/2014)	
U11 G (Pupille 2013/2014)	

En dehors de toutes les modalités particulières notées dans le règlement de la Coupe REGION SUD 2023, émis par la CRBMX Région Sud.

Le règlement qui sera appliqué est celui du BMX du titre VI de la FFC en vigueur à la date de la compétition.

## Les plaques

Le port des plaques frontales et latérales est obligatoire pour toutes les épreuves se disputant sous les règlements de la FFC.

Elles doivent être fixées solidement sans qu'aucun accessoire ne vienne nuire à leur visibilité.

**La plaque frontale** doit porter les éléments suivant :

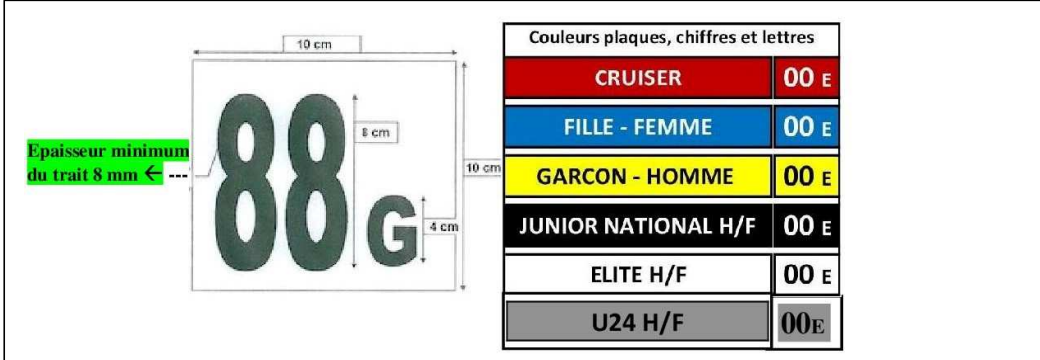
A : 1 carré autocollant de 100 millimètres minimum de côté

*Aucun autocollant, ni aucune surcharge ne pourra empiéter sur la surface du carré*

B : 1 ou 2 chiffres d'une hauteur de 80 millimètres minimum d'une police normalisée « Arial Black » avec épaisseur du trait de 8 millimètres minimum

Tout cet ensemble est normalisé, le graphisme ne pourra être modifié.

Tout pilote qui aura des plaques non conformes, ou qui ne portera pas les plaques à numéro conformes aux feuilles de race affichées, se verra attribuer la sanction: relégation. Et ce, tant qu'il n'aura pas mis les plaques correctes.



The diagram shows a 10 cm wide and 10 cm high square plate. It contains the number '88' with a height of 8 cm and a letter 'G' with a height of 4 cm. A note indicates a minimum line thickness of 8 mm. To the right is a table of race categories and their corresponding numbers.

Couleurs plaques, chiffres et lettres	
CRUISER	00 E
FILLE - FEMME	00 E
GARCON - HOMME	00 E
JUNIOR NATIONAL H/F	00 E
ELITE H/F	00 E
U24 H/F	00E

**La double plaque latérale** doit porter les éléments suivants : Sur chaque face de couleur blanche, 1 à 3 chiffres de couleur noire, d'une hauteur de 70 à 80 millimètres avec épaisseur du trait de 5 à 6 millimètres et d'une lettre de 35 à 40 millimètres de hauteur



## Timing prévisionnel

*Sauf cas particulier (météo, changement d'heure, élection etc...)*

**MATIN : Classes d'âge de U7 (Prélicenciés) à U11 (Pupille) + Cruiser**

***L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition***

- 8h30 => 8h40 essais contrôlés
- 8h40 => 9h20 essais grille
- 9h30 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 M - enchainement des 1/8 ou 1/4 finales
- 10 minutes de pause suivie des phases finales

Vers 12h30 fin des courses.

Remise des récompenses de la course du jour aux catégories du matin

**APRES-MIDI : Classes d'âge de U13 (Benjamin) à Elites Régional**

***L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition***

Pas d'essais libres :

- Début essais grille dès la fin de la cérémonie protocolaire des Cruisers
- Suivie des 3 Manches qualificatives
- À l'issue des 3 M - enchainement des 1/8 ou 1/4 finales
- 10 minutes de pause suivie des phases finales

Vers 17h00 fin des courses.

Remise des récompenses de la course du jour aux catégories de l'après-midi

### Informations du club AC BOLLENE

#### Accès piste :

La piste ainsi que le parking se trouve à l'adresse suivante :

***Complexe José Cordoba 180 chemin de Malleposte 84500 Bollène.***

En sortant de l'autoroute à Bollène, prendre direction Pont-Saint-Espirit. Au 2<sup>ème</sup> rond-point prendre la deuxième sortie... *vous êtes arrivés !*

**L'accès se fait uniquement par le côté sud du complexe**, l'accès nord est réservé aux secours.

#### Accueil :

Accueil **camping-car** possible en autonomie, sans électricité, ni eau, à partir du samedi après-midi et avant 20h00. Pour information, un point eau et vidange se trouve à *Leclerc Bollène*. En raison des préparatifs, pas de piste libre le samedi.

Le **parking** de la Cigalière situé directement à proximité de la piste peut accueillir 600 véhicules.

Les tentes des clubs ne pourront être accrochées aux barrières autour de la piste et devront être positionnées en retrait dans l'herbe : prévoir de quoi les lester en cas de vent faible.

Des **toilettes** seront disponibles pour tous au Gymnase Omnisports Fanny Bertrand, **uniquement le dimanche** : cet équipement est communal, nous demandons à tous, parents et pilotes de bien vouloir respecter les lieux : il est formellement interdit de faire du bmx à l'intérieur du complexe, même dans le hall d'entrée. Tout pilote pris à l'intérieur avec son vélo se verra réprimandé.

#### Boissons et restauration :

**Boissons et restauration** en vente à emporter dans les règles sanitaires en vigueur.

(Paiement **CB possible** à la caisse)

#### Shops :

**Shops** : Présence de magasins spécialisés BMX sur place : BUNNY UP, BMX GANGSTER

**Hébergement** : Camping La Simioune 04 90 63 17 91

**CONTACT CLUB ORGANISATEUR** : Avenir Cycliste Bollenois BMX  
Responsable BMX : Stéphane METIVIER

Président du club ACB Fabrice PAUME

[Tapez ici]

Contact : [contactacbbmx@gmail.com](mailto:contactacbbmx@gmail.com) / 06 08 34 22 33

**Nous demandons à tous de bien vouloir respecter les lieux.**